



Pour plus d'informations :  
[Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus)

Information pour les communautés autochtones :  
[Canada.ca/coronavirus-info-autochtones](https://Canada.ca/coronavirus-info-autochtones)

# Le point sur la COVID-19

## COVID-19 et soutien aux enfants inuits dans le cadre de l'initiative « Les enfants inuits d'abord »

De nombreuses communautés et familles inuites sont confrontées à des défis particuliers, surtout pendant la pandémie de COVID-19. Nous savons que cette situation nuit aux mesures de soutien sur lesquelles comptent les familles, comme les programmes nutritionnels dans les écoles et l'accès à des outils et services d'éducation.

### Comment puis-je obtenir du soutien pour mon enfant dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord ?

Si les besoins d'enfants inuits ne sont pas satisfaits en raison de la COVID-19, les familles peuvent présenter une demande dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord pour obtenir une aide supplémentaire. Si plusieurs familles d'une même communauté vivent une situation similaire, la communauté et les organismes régionaux peuvent présenter une demande collective. Le processus et les exigences pour la présentation de demandes dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord demeurent les mêmes. Il doit y avoir un **besoin non satisfait établi** pour un enfant ou un groupe d'enfants donné. Chaque demande est évaluée individuellement. Les besoins de l'enfant ou des enfants doivent être décrits dans la demande, et les produits ou services demandés doivent correspondre aux besoins énoncés.

Voici des exemples de demandes reçues dans le cadre de la pandémie de COVID-19 :

- services de relève visant à offrir un répit aux personnes qui s'occupent d'enfants ayant des besoins exceptionnels;
- remboursement de désinfectant pour les mains;
- produits nettoyants pour des enfants immunodéprimés;
- appareils d'aide à l'éducation;
- allocations alimentaires pour enfants.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le soutien aux enfants inuits dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord, consultez le site [Canada.ca/soutenir-enfants-inuits](https://Canada.ca/soutenir-enfants-inuits)

## **Puis-je faire une demande d'aide financière pour payer l'épicerie ou me procurer des outils d'apprentissage électronique (p. ex. ordinateur, tablette ou accès Internet pendant que l'école de mon enfant est fermée)?**

Oui. Toutes les demandes sont évaluées au cas par cas, car nous comprenons que chaque enfant a des besoins différents. Les besoins de l'enfant ou des enfants doivent être décrits dans la demande, et les produits ou services demandés doivent correspondre aux besoins énoncés. Vous devez présenter les documents nécessaires, obtenus auprès d'un professionnel, pour montrer en quoi le financement du produit, du service ou du soutien demandé permettra de combler le besoin énoncé. Les communications par courriel de la part de professionnels seront acceptées en raison des circonstances particulières causées par la COVID-19. Consultez le site [Canada.ca/soutenir-enfants-inuits](https://Canada.ca/soutenir-enfants-inuits) pour en savoir plus sur le processus.

## **Can I still send in a request if I don't have access to a professional to provide documentation for my request?**

Yes. Normally, as part of sending in a request, you are asked to provide copies of documents that identify the appropriate product, service or support to meet a child's identified need. This could be:

- prescriptions
- referrals from a health, social, or education professional (if you have them)
- medical, educational, social assessments identifying the need for the product, service, or support

However, we recognize that during this difficult time, professionals may not be available to provide supporting documentation. This will be taken into consideration when we review your request. This does not mean that no supporting documentation is required, but in some cases, it can be provided later in the process. Examples could include a request from schools to pursue virtual classrooms and substantive equality information from the family or guardian that indicates the lack of ability to secure the educational assistive technologies required to ensure the child can pursue their education while the school is closed.

## **Puis-je présenter une demande même si je ne peux pas avoir accès à un**

Oui. Nous continuons de traiter les demandes non liées à la COVID-19 présentées dans le cadre de l'Initiative : Les enfants inuits d'abord. Consultez le site [Canada.ca/soutenir-enfants-inuits](https://Canada.ca/soutenir-enfants-inuits) pour en savoir davantage.

## **Pour de plus amples renseignements sur l'Initiative : Les enfants inuits d'abord**

- [Canada.ca/soutenir-enfants-inuits](https://Canada.ca/soutenir-enfants-inuits)
- 1-833-753-6326, tous les jours, 24 heures sur 24
- Télécopieur : 1-866-553-0554